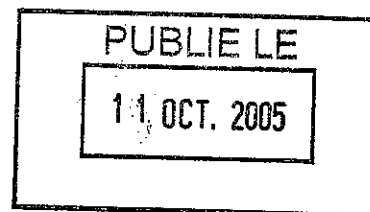


N° 6 - 118 / 2005 : AVENANT N° 2 AU LOT N° 3 - MARCHÉ DE TRAVAUX DE RÉNOVATION PISCINE DE SAINT-JUÉRY

Pilote : Espace Nautique Atlantis / Equipements sportifs

Autres services concernés : Direction Générale des Services

Monsieur Serge NEAU, rapporteur



Par délibération en date du Conseil du 25 Mai 2004, reçue en Préfecture le 27 Mai 2004, les membres du Conseil Communautaire ont approuvé le lancement d'un appel d'offres pour les travaux de rénovation de la piscine communautaire de Saint-Juéry.

Par délibération du Conseil Communautaire en date du 29 Juin 2004 reçue en Préfecture le 6 Juillet 2004 :

Le lot N° 1 a été attribué à la SARL Génie Civil et Bâtiment dont le siège social est situé 7 rue Jean Mermoz à 81160 SAINT-JUÉRY.

Le lot N° 3 a été attribué à la Société PAULIN dont le siège est situé Chemin de Rousset - 81160 SAINT-JUÉRY.

Par délibération du 28 Juin 2005, le Conseil Communautaire a autorisé la passation d'un premier avenant pour le lot N° 1 d'un montant de 1 427, 00 € HT (soit une augmentation de + 0,245 % par rapport au montant initial) et pour le lot N° 3 d'un montant de 3 100,00 € HT (soit une augmentation de + 1,90 % par rapport au montant initial).

En cours de chantier, il s'est avéré nécessaire de réaliser des travaux complémentaires qui consistent en :

Pour le lot N° 1 :

- Traitement d'enduit sur 3 faces comprenant le montage et démontage de l'échafaudage, le sous enduit au mortier Bâtard, la fourniture et pose de baguettes d'angles, l'armature sur fiblastyrène et l'exécution d'enduit teinté dans la masse en finition talochée.

- Le montant de cet avenant est de 2 425,33 € HT.

Pour le Lot N° 3 :

↳ La fourniture et la mise en place d'un rideau à lames PVC, coulisse PVC caisson PVC.

↳ La mise en place de 2 coffres en bois dans les sanitaires.

↳ La mise en place d'un bardage bois entre le local de rangement et l'intérieur de la piscine.

Le montant total de cet avenant est de 1 800 € HT

L'incidence financière de ces modifications est précisée dans le tableau ci-après

	Montant initial	Montant Avenant N° 1 HT- Nouveau montant marché Augmentation en %	Montant Avenant N° 2 HT - Nouveau montant marché Augmentation en %
Lot N° 1	582 897,67 € HT	+ 1 427,00 € HT 584 324,67 € HT soit + 0,245 %	+ 2 425,33 € HT 586 750,00 € HT + 0,42 %
Lot N° 3	163 541,77 € HT	+ 3 100,00 € HT 166 641,76 € HT soit + 1,90 %	+ 1 800,00 € HT 168 441,76 € HT + 1,10 %

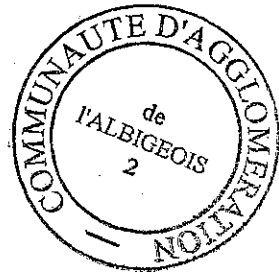
Le Conseil de Communauté d'Agglomération de l'Albigeois

APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ, À L'UNANIMITÉ,

↳ **APPROUVE** la passation des avenants N° 2 au lot N° 1 (Marché N° 04 016) Démolition - Gros Œuvre et au lot N° 3 (Marché N° 040 17) Menuiserie Serrurerie dans le cadre du Marché de Travaux de rénovation de la piscine de Saint-Juéry.

↳ **AUTORISE** Monsieur le Président à signer ledit avenant comme mentionnés ci-dessus.

↳ **PRECISE** que les crédits nécessaires aux travaux de rénovation de la piscine communautaire de Saint-Juéry figurent au budget général de la Communauté d'Agglomération de l'Albigeois chapitre 802 fonction 413 article 2313.



Pour extrait conforme,
Fait le 27 Septembre 2005

Le Président,
Philippe BONNECARRÈRE